restez chez vous

de l'administration
Le Monde
Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Dimanche 16 Août 2020 / N° 937 — Prix : 20 DA

BAC et BEM 2020 :

469 nouveaux cas, 336 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

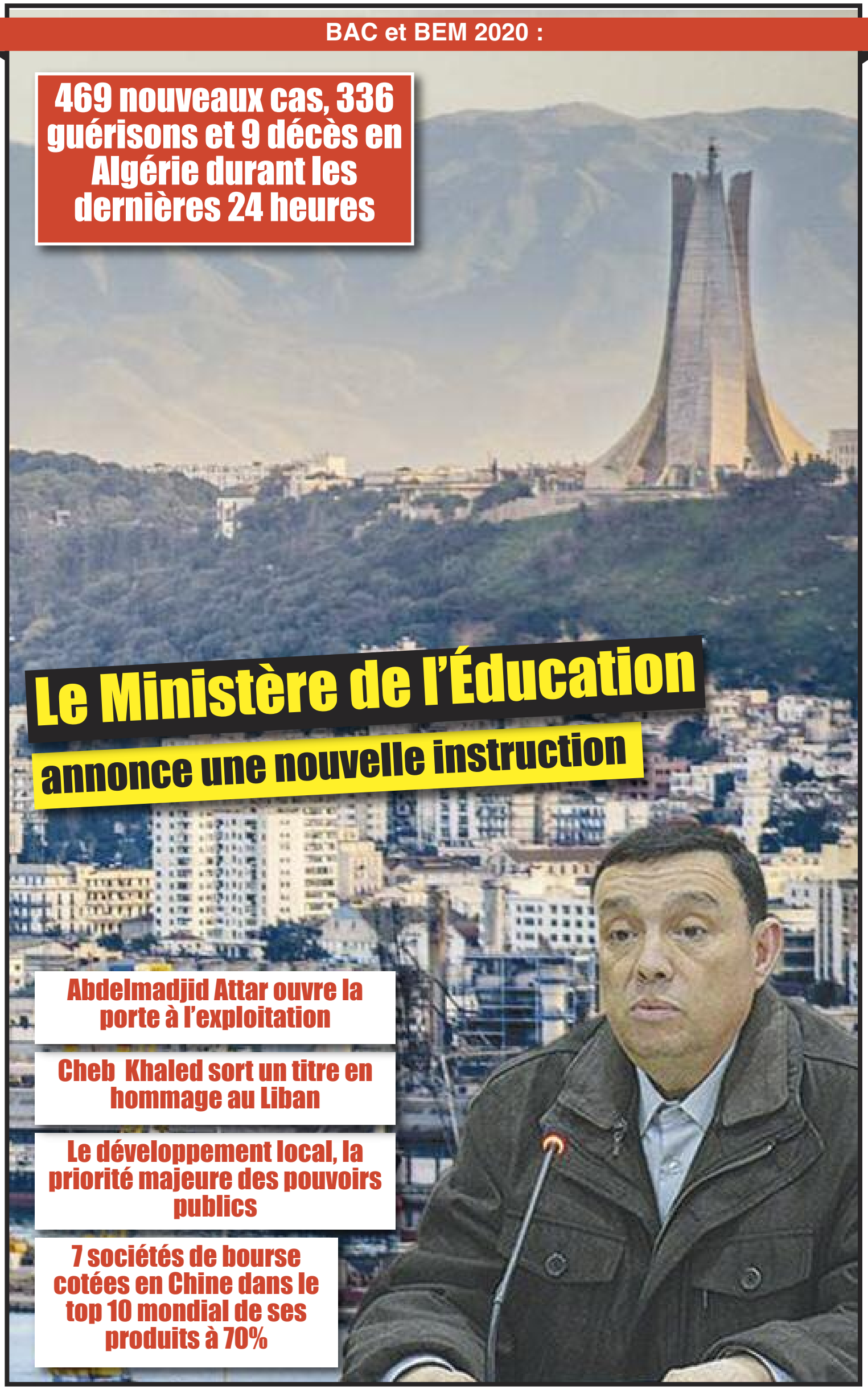

Le Ministère de l'Éducation annonce une nouvelle instruction

Abdelmadjid Attar ouvre la porte à l'exploitation

Cheb Khaled sort un titre en hommage au Liban

Le développement local, la priorité majeure des pouvoirs publics

7 sociétés de bourse cotées en Chine dans le top 10 mondial de ses produits à 70%

Dé-confinement et gestion des collectivités locales

Les walis sous les feux de la rampe

Après 6 mois de fermeture

Les mosquées rouvrent leurs portes pour accueillir les fidèles

FLN:

L'accord de "normalisation" entre les EAU et Israël, un coup dans le dos de la cause palestinienne

Mouvement El-Bina :

La normalisation entre les Emirats et l'entité sioniste "fait partie d'un vaste plan ciblant l'ensemble de la région"

PJL:

L'accord de normalisation israélo-émirati, "une trahison" pour la cause palestinienne

Epreuves du BEM et du BAC :

Les mesures préventives durant les cours de révision pour les candidats devront être impérativement respectées

En collaboration avec son fournisseur libanais Le Matic,

Eniem augmentera le taux d'intégration d'une gamme

Dé-confinement et gestion des collectivités locales

Les walis sous les feux de la rampe

Mis sous lentille et désormais, sous les feux de la rampe, les walis et les élus locaux seront les premiers à rendre compte de leurs faits et gestes, et surtout de leurs décisions, et de leurs appréciations des situations à gérer durant le prochain semestre. C'est du moins ce qui ressort du discours du président de la république lors de la récente rencontre gouvernement/walis, qui apparemment est lancée sur un cycle de six mois, pour évaluer le taux d'avancement des chantiers lancés par le gouvernement, et notamment l'implication des responsables dans la concrétisation de leurs missions. Il y' a lieu de croire cependant, pour ceux qui ont l'habitude de donner des résultats, et bien gérer leur wilaya, il n'y aura pas un grand changement, sauf peut être, un renforcement des efforts pour relever les défis qui s'imposent et qui ne sont pas des moindres. Par contre toute l'attention de la présidence se portera sur les walis et les responsables qui ont pris l'habitude de servir en premier leurs intérêts et ceux de leurs proches, au détriment des préoccupations des citoyens. Ce temps est révolu. Les directives du président de la république en matière de lutte contre la bureaucratie et la corruption, semblent avoir défini le fief de ces pratiques au niveau des administrations locales. Ces deniers ont pris avec l'impunité qui leurs a été conférée par leurs maîtres placés plus haut, toute l'assurance de régner en nababs, et de faire de leurs circonscription leurs propriétés privées. Une situation qui leurs a permis durant des décennies d'acquérir un pouvoir incontestable, celui de l'argent, au point ou ceux qui n'en avaient pas à leur offrir ne pouvait espérer d'être reçu, ou d'être entendu. Bien

qu'en cérémonie officielle, la correction n'était qu'une fausse parure, elle était admise et dans certains cas recherchée pour parfaire le travail de la « Issaba ».C'est dans cette logique kafkaïenne, que le peuple a été spolié et interdit de tous ses droits, que les richesses du pays ont connu une évaporation, et que les chances de l'Algérie, de connaitre un essor amplement réalisable au vu des potentielles et des ressources qu'elle abrite. C'est dire à quel point le statut de wali était important pour rendre la grande arnaque de l'Algérie possible. Identifiés comme étant les clés du développement, les walis sont désormais devant l'obligation d'éradiquer entièrement cette image, et redorer le blason d'une institution qui est censée donner les vraies bases d'un développement social, économique et politique, et de faire ressortir les failles et les dysfonctionnements des systèmes de gestion, et non pas les créer. Il s'agit de renverser toute la machine qui a permis de créer des monstres qui ont rongé l'Algérie jusqu'à l'os. Autant dire que la mission va être hautement difficile, car passer de la gestion unilatérale, despotique et soutenue par la rente, à une gestion créatrice de richesse, d'emploi et à l'écoute des attentes des citoyens, relève de l'exploit. D'autant plus que leurs premier défi est celui de mener à bien la premier phase de dé-confinement, pour laquelle, chaque wali doit jouir d'une capacité de jugement et d'évaluation, proches de la perfection, pour pouvoir prendre les décisions idoines, et enregistrer des résultats probants. Un premier test qui s'apparentera à une première sélection, presque naturelle, ou ceux qui n'ont pu avoir les compétences pour arriver à ce poste se révéleront d'eux-mêmes, et seront obligés de battre en retraite, et céder leurs places. Par contre ceux, qui seront responsables de pratique douteuses, et qui feront le choix de s'attacher aux anciens fonctionnements, feront certainement face à des poursuites en justice, comme cela a été annoncé par le président. C'est d'ailleurs, à ce niveau qu'entre en jeu l'action de la societé, et son rôle de dénonciation et d'accompagnement des requêtes des citoyens. L'un des points, sur lesquels le président de la République à longuement insisté. Une nouvelle configuration de la gestion des collectivités locales, qui annonce un changement profond et radical. il faut s'attendre lors de la prochaine rencontre bilan, entre le gouvernement et les walis à l'aboutissement du plan de relance engagé par le gouvernement, ou les résultats de cette nouvelle stratégie, se traduiront par les impacts des décisions de premiers élus sur la société et sur le développement local ? Il y' a lieu de croire, tenant compte des derniers limogeages, qu'en absence de tels indicateurs positifs, c'est tout le corps des walis qui sera soumis à une vaste vague de remaniement, si celle-ci n'intervient pas plus tôt.

L.B

Mouvement El-Bina :

la normalisation entre les Emirats et l'entité sioniste "fait partie d'un vaste plan ciblant l'ensemble de la région"

Le mouvement national El Bina a dénoncé hier l'accord de normalisation entre les Emirats arabes unies (EAU) et l'entité sioniste, considérant qu'il constituait "une partie d'un vaste plan qui cible l'ensemble de la région et menace le projet de la Nation et les droits de ses peuples".Dans un communiqué signé par son président, Abdelkader Bengrina, le mouvement a indiqué qu'il suivait "avec grande préoccupation et une douleur intense les violations systémiques du droit palestinien et l'empressement à une normalisation avec l'entité d'occupation israélienne, au détriment des peuples arabes", considérant que la normalisation du régime émirati "est un maillon dans le deal du siècle et ses répercussions dangereuses sur la question palestinienne, qui représente une image flagrante d'une complicité internationale dans un crime contre le peuple palestinien et ses droits légitimes». Les Emirats qui se soustraient à leurs engagements en allant à l'encontre de la position de la Ligue arabe, particulièrement la convention du Sommet de Beyrouth où il y a eu consensus des dirigeants arabes quant à l'initiative du défunt Roi Abdallah Ben Abdelaziz, ont apporté "un soutien franc" à l'occupation sioniste contre les droits du peuple palestinien, s'érigeant en "partie d'un vaste plan qui cible l'ensemble de la région et menace le projet de la Nation et les droits de ses peuples", a-t-elle ajouté. Le mouvement, qui rejette la normalisation "quelles que soient sa forme et son origine", réitère sa position de principe à l'égard du peuple palestinien et son soutien à sa résistante face à l'occupation. "La poursuite du complot contre la Palestine se confirme aujourd'hui plus que jamais", a-t-elle souligné. Dans ce contexte, le mouvement El-Bina a appelé la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à "entreprendre de toute urgence des actions pour soutenir la Palestine». Le mouvement appelle la société civile et les organisations locales à communiquer avec les peuples pour expliquer la position et les risques sur cette question centrale et l'unité de la Nation".

FLN:

L'accord de "normalisation" entre les EAU et Israël, un coup dans le dos de la cause palestinienne

Le parti Front de libération nationale (FLN) a exprimé vendredi son extrême indignation suite à la signature de l'accord de "normalisation" entre les Emirats Arabes Unis (EAU) et Israël, le qualifiant de "coup de poignard dans le dos de la cause palestinienne et une trahison totale"."Associer ce maudit accord à une prétendue réussite du report du plan d'annexion de quelques territoires palestiniens ne convaincra personne et ne justifiera pas cette honteuse position que l'histoire retiendra à jamais en tant qu'affront", a estimé le parti FLN dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie.Le parti a déploré "le silence des différents acteurs de la scène arabe, d'autant que ce sinistre accord constitue une violation de l'Accord de paix arabe qui conditionne la normalisation des relations à un retrait total de l'entité sioniste des terres occupées depuis 1967, condition fragilisée par l'annonce unilatérale des Emirats». Le FLN a condamné "le silence de tombe, proche de la connivence et de la complicité de la part de responsables de la Ligue arabe, censée rappeler, sans délais, à l'Etat des Emirats les répercussions d'une entorse à ce qui reste du consensus arabe et réitérer la position officielle, celle de respecter l'initiative arabe de paix, adoptée lors du sommet de Beyrouth 2002, même si cet accord ne répond pas aux aspirations des peuples arabes à la libération de toutes les terres palestiniennes et à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant, avec El Qods El Charif pour capitale".

Après 6 mois de fermeture

Les mosquées rouvrent leurs portes pour accueillir les fidèles

En effet, hier, les mosquées ont ré-ouvert leurs portes pour accueillir les fidèles, après 6 mois de fermeture à cause de la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19).Hier les mosquées ont ré-ouvert leurs portes pour accueillir les fidèles, et ce dans le cadre de la décision du Premier Ministère, annoncée le samedi dernier, et qui autorise la réouverture des mosquées dont la capacité d'accueil est supérieure à 1000 fidèles. Cette décision exclue la prière d'El Fedjr et la prière d'El Djoumouaâ, ainsi, les fidèles sont autorisés à accomplir uniquement les prières d'El Dohr, d'El Asr, d'El Maghreb et d'El Ichaa au sein des mosquées. Il est également obligatoire d'adopter et de respecter le protocole sanitaire exigé par les autorités, notamment le port obligatoire du masque même pendant la prière, le respect de l'éloignement physique, et le maintien de l'interdiction d'accès aux mosquées aux personnes atteintes de la Covid-19, aux personnes âgées et aux personnes souffrant de maladies chroniques.

PJL:

L'accord de normalisation israélo-émirati, "une trahison" pour la cause palestinienne

Le parti de la justice et de la liberté (PJL) a condamné vendredi avec force l'accord de "normalisation des relations" entre les Emirats Arabes Unis et Israël, le qualifiant de "coup de poignard" dans le dos de la Nation arabe et une "trahison" pour la cause palestinienne. Le PJL "condamne avec force la normalisation des relations entre les Emirats Arabes Unis et l'entité sioniste usurpatrice d'El Qods, de la terre de Palestine, du Golan syrien et des fermes de Chebaa au sud Liban, le qualifiant de nouveau coup de poignard dans le dos de la Nation arabo-musulmane, une trahison pour la cause palestinienne et un encouragement à l'entité sioniste à davantage d'agressions et d'expansion». Cet accord constitue "une violation flagrante de la charte de la Ligue arabe", a estimé le PJL, appelant à la réintégration de la République Arabe Syrienne dans l'organisation panarabe. Le PJL a plaidé pour "la consolidation matérielle, militaire et politique des capacités de résistance et de résilience du peuple palestinien".

Deuxième réunion gouvernement-walis

Le développement local, la priorité majeure des pouvoirs publics

Lors de la deuxième réunion gouvernement-walis, tenue mercredi et jeudi derniers au palais des nations, l'accent a été mis particulièrement sur le développement local qui constitue une priorité majeure pour les pouvoirs publics et à ce titre, les intervenants ont insisté sur la nécessité changer les mentalités et la libéralisation des initiatives de toute entrave bureaucratique. Ainsi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Il a, en outre, estimé que la société civile demeurait le « premier allié » pour concrétiser l'édification de l'Etat, soulignant la nécessité d'apporter tout le soutien et les facilités aux associations pour les aider à s'organiser davantage. Le chef de l'Etat a ordonné aux walis et aux élus locaux à fournir tous les encouragements, les facilités et l'assistance nécessaires aux associations de la société civile qui souhaitent s'organiser et se structurer au niveau national, étatique ou régional. Pour rappel, le Président Tebboune avait salué, à plusieurs reprises, le rôle important de la société civile dans la résolution des problèmes quotidiens des citoyens. Il faut souligner à cet égard qu'en dépit de la nouvelle conjoncture dictée par les répercussions néfastes sur l'économie du pays, l'Etat ne compte pas lésiner sur les moyens et les ressources afin de faire redémarrer la machine de production, tout en veillant à la préservation du caractère social de l'Etat. A travers un nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. A ce propos, le président de la République avait, maintes fois, rappelé que les attentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. Le chef de l'Etat avait donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire rénovée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par le gouvernement devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. A ce titre, le Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré, ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. Intervenant à la clôture des travaux de la rencontre gouvernement-walis, M. Djerad a affirmé que le moment est venu de rationaliser les dépenses publiques, d'adopter une gestion rigoureuse des affaires de l'Etat et d'éviter toute forme de gaspillage, soulignant qu'il incombe à chaque responsable, au niveau central ou local, de veiller à la lutte contre le gaspillage, ce qui permettra d'économiser des milliards de dinars. Le Premier ministre a estimé que la réalisation des objectifs escomptés et la garantie de leur efficacité passent par la mobilisation de toutes les énergies et la coordination étroite entre les grandes orientations nationales et les programmes locaux et sectoriels, ainsi que par l'entraide avec les partenaires socioéconomiques. Il a également souligné l'impératif d'élaborer un calendrier précis pour les projets de développement dans les zones d'ombre et du suivi périodique de leur réalisation, préconisant des évaluations mensuelles pour atteindre les objectifs dans les délais fixés.

BAC et BEM 2020 :

Le Ministère de l'Éducation annonce une nouvelle instruction

Le Ministère de l'Éducation Nationale a annoncé hier , une nouvelle instruction concernant les candidats des examens du BAC et du BEM. La nouvelle instruction du Ministère de l'Éducation porte sur la prise en charge pédagogique et psychologique des candidats, et ce avant et durant la période des examens. Destinée à l'attention des enseignants et des conseillers de l'orientation scolaire et professionnelle, cette instruction oriente la révision et la préparation pédagogique et psychologique des élèves, et tend à les aider à surmonter les obstacles avant et pendant les épreuves et de réduire le stresse qui peut affecter leurs chances de réussite.

Ainsi, la nouvelle instruction du Ministère de l'Éducation prend la forme de trois cartes techniques. La première traite de la prise en charge pédagogique des élèves, et la façon dont ils doivent être accompagnés lors des révisions. D'ailleurs, il a été fortement rappelé de rassurer les candidats lors des examens, et de banaliser l'épreuve pour les aider à garder confiance et à surmonter la peur, le stresse et la dépression. Il a également été souligné d'aider les candidats à se concentrer lors de l'épreuve, et de les aider à se remémorer les informations au cas ou ils rencontrent un blocage ou un trou de mémoire, pour les rassurer et les aider à se détendre. La deuxième carte technique traite de la prise en charge psychologique des candidats avant l'examen, son but est de renforcer la confiance des élèves pour les aider à surmonter les pressions psychologiques et la peur de l'examen, notamment en leur donnant des orientations liées à la manière d'aborder les sujets d'examens (le choix du sujet, la lecture des questions, la mise en place du plan de réponses, donner la priorité aux questions faciles, l'utilisation des brouillons, l'écriture lisible, la révision des copies …).Cette instruction donne des conseils aux parents d'élèves, afin qu'ils fournissent un environnement favorable à leurs enfants pour minimiser au maximum le stresse, il est aussi recommandé de prêter attention aux problèmes dont souffrent les élèves afin de les solutionner. Dans ce même contexte, les services concernés adoptent plusieurs modes d'intervention, notamment les rencontres (individuelles et collectives) ainsi que l'entrainement à la relaxation, les conversations et les discours intérieurs positifs et le bannissement des discours négatifs qui apportent le stresse et l'anxiété. Concernant la troisième carte technique, elle est en relation avec la prise en charge psychologique des candidats pendant les épreuves, où il est recommandé de procéder à une rencontre instructive demi-dirigée (rencontre ou entretien rapide et efficace qui prend en compte le facteur temps), et d'utiliser la détente et le raisonnement positif (un ensemble de techniques qui permettent l'épanouissement, tel les conversations positives avec les candidats). À cela s'ajoute les différentes techniques respiratoires pour minimiser le stresse (la respiration lente).Pour rappel, l'examen du BEM est prévu du lundi 7 jusqu'au mercredi 9 septembre prochain, tandis que celui du BAC est prévu du dimanche 13 au jeudi 17 septembre prochain.

Ali Oumniguen

Tourisme et transport ferroviaire

Deux conventions pour la création d'un comité de pilotage de relance des activités

Deux conventions cadres ont été signées, samedi à Alger, entre le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et les différents partenaires dans le secteur touristique visant la création d'un comité de pilotage pour la relance des activités touristiques durant la période de l'après confinement et l'inclusion du transport ferroviaire dans le domaine du renforcement du tourisme local.Les deux conventions portent sur la création d'un comité de pilotage pour la concrétisation des activités touristiques pour l'après confinement et le renforcement de la coopération avec la Compagnie nationale Air Algérie, le Groupe HTT, l'Office national algérien du Tourisme (ONAT), la Fédération nationale des Hôteliers (FNH), la Fédération nationale des associations et des Agences de voyages (FNAT), le Club Touring Voyage Algérie et le Syndicat national des Agences de voyages (SNAV), et ce en vue du "décollage touristique pour la période suivant la pandémie du covid-19".Il s'agit également du renforcement et de l'intensification de la coopération avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et tous les partenaires concernés par le secteur du tourisme tout en œuvrant à surmonter les retombées résultant de cette crise sanitaire afin de mettre les capacités des entreprises économiques nationales à l'abri de l'effondrement et de la faillite à même de préserver les postes d'emploi et de relancer le tourisme intérieur et extérieur. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre organisée par le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme pour la signature des deux conventions cadres avec les partenaires concernés, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, a fait savoir que cette démarche intervient dans le cadre de "la mise en œuvre des décisions des hautes autorités du pays en vue du déconfinement progressif" qui exige "la conjugaison des efforts de tout un chacun afin de s'adapter aux évolutions économique et touristiques prévues durant la période suivant la pandémie du covid-19 pour la relance des activités touristiques». Soulignant l'importance d'inclure le transport ferroviaire en matière de renforcement du tourisme intérieur, M. Hamidou a mis l'accent sur l'impérative "élaboration d'une convention de partenariat et de coopération entre les entreprises économiques relevant des secteurs du tourisme et du transport et des partenaires sociaux concernés par le développement du tourisme national à même de contribuer à la diversification de l'économie nationale et au progrès social». Selon le ministre, l'action portera sur la promotion du tourisme intérieur et l'accès des familles aux établissements touristiques nationaux, outre l'engament de la Compagnie Air Algérie, du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme et des établissements hôteliers à offrir des tarifs préférentiels à l'Office national algérien du Tourisme (ONAT), au Club Touring Voyage Algérie et à tous les autres partenaires sociaux. La SNTF et le complexe susmentionné doivent "s'engager à offrir des tarifs préférentiels au profit de tous les opérateurs du tourisme et des voyages, conformément aux accords commerciaux", a-t-il déclaré, soulignant l'importance de "soutenir le partenariat avec le secteur des transports en vue de développer et d'encourager le tourisme, à travers la signature préalable de deux conventions de coopération le 14 mai 2018, dont la première a concerné l'Office national du tourisme (ONT) et la Compagnie Air Algérie à l'effet de promouvoir la destination Algérie à l'intérieur du pays et à l'étranger». La deuxième convention a été conclue entre le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et la Fédération nationale des agences du tourisme avec la Compagnie Tassili Airlines afin de promouvoir le tourisme saharien pour les touristes locaux. De son côté, le ministre des Transports, Lazhar Hani a insisté sur le "renforcement du partenariat et de la coopération avec le secteur du tourisme afin de relancer ce dernier, notamment après la Covid-19", soulignant que la situation économique que traverse l'Algérie en raison de la propagation de cette pandémie nécessite une intensification des efforts en vue de réaliser le développement. Il a en outre mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'action commune et de réfléchir ensemble afin de trouver de meilleurs moyens de faire face à la situation économique actuelle qui "nécessite une action urgente, notamment après la fin de la pandémie». Pour sa part, le P-dg du HTT, Lazhar Bounafaa a mis en avant l'importance des deux accords qui permettent de préparer la période post-Coronavirus et d'accélérer l'élaboration d'un plan d'action pour le développement touristique, notamment interne, relevant l'impératif de s'orienter vers la vente d'un produit touristique à des prix compétitifs, avec la mise en place d'un plan de communication à même d'accompagner les offres et de sensibiliser à la nécessité d'appliquer et de respecter le protocole sanitaire dans tous les établissements hôteliers et touristiques. Le même responsable a également relevé l'importance "d'impliquer les moyens de transport ferroviaire afin de relancer le tourisme intérieur à travers +le train touristique+", rappelant les réalisations accomplies par la compagnie aérienne Air Algérie qui ne cesse d'offrir des prix compétitifs compris entre 50 et 60% pour les touristes. De son côté, le P-dg d'Air Algérie, Allache Bakhouche a évoqué tous les efforts consentis par sa compagnie afin de donner un nouvel élan au domaine du voyage et de contribuer à la relance de l'économie nationale, rappelant le travail effectué par Air Algérie à travers le transport des Algériens bloqués à l'étranger en raison de la propagation de la pandémie, en dépit des problèmes financiers qu'a connus la société à cause de ce virus. Le Directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah a, quant à lui, souligné l'importance pour les moyens de transport ferroviaire de contribuer à l'effort de relance touristique à l'intérieur du pays et au développement économique, rappelant, à ce propos, le plan de développement et de modernisation des moyens de transport ferroviaire, mis en place depuis 2015 afin de généraliser ces moyens dans diverses régions du pays, réaliser le développement économique et promouvoir le tourisme intérieur.

Haoues T

Epreuves du BEM et du BAC : Les mesures préventives durant les cours de révision pour les candidats devront être impérativement respectées

Le ministère de l'Education a souligné, hier "la nécessité" de respecter "strictement" les mesures préventives de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus lors de la réouverture des établissements éducatifs, prévue le 19 août en cours, pour donner des cours de soutien aux candidats des examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat. Dans le cadre de la préparation exceptionnelle des élèves candidats aux épreuves du BEM et du baccalauréat session 2020, il est "nécessaire" d'appliquer les dispositifs du décret exécutif n 20-69 du 21 mars 2020, relatif aux mesures préventives de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), et des textes qui ont trait à ces mesures, appliquer les mesures définies dans la circulaire-cadre de la rentrée scolaire 2020-2021, relative à la réouverture des établissements éducatifs et apporter le soutien pédagogique et psychologique à cette catégorie d'élèves en les accompagnant dans la révision, a rappelé le ministère dans une instruction adressée aux directeurs des collèges

d'enseignement moyen (CEM) et des lycées. Concernant la réouverture des établissements de l'éducation et d'enseignement, à partir du 19 août en cours, les directeurs des CEM et des lycées, sont tenus de veiller au nettoiement et à la désinfection de toutes les structures de l'établissement en collaboration avec les services des collectivités locales et d'autres instances. Le ministère a appelé à l'organisation de l'espace de ces établissements, en mettant en place un plan pour la circulation des élèves et l'application des mesures préventives lors de la réception des employés et des élèves candidats (la distanciation physique à l'entrée et à la sortie des classes réservées à la révision ou lors des déplacements entre les structures, ainsi que les règles d'hygiène et le port du masque de protection. Il s'agit également de l'aménagement des salles dédiées à la révision à même de garantir la mise en œuvre du protocole sanitaire de prévention. Concernant l'apport d'un soutien pédagogique et psychologique aux élèves candidats et leur accompagnement dans la révision à compter du 25 août en cours jusqu'au début des examens, les directeurs des collèges et des lycées sont appelés à mettre en place une organisation exceptionnelle pour la révision selon la spécificité de chaque établissement en veillant à l'organisation de la révision par des groupes ne dépassant pas les 15 élèves, outre l'élaboration d'un programme précis avec les enseignants des matières concernées. L'accent a été mis, à cette occasion, sur l'impératif de couvrir les matières concernées par les examens du BEM et du baccalauréat. Le ministère de l'Education nationale a insisté sur l'impératif respect de toutes les mesures figurant dans cette instruction et dans le protocole sanitaire de prévention en les mettant en œuvre avec les parties concernées et ce dans le souci de préserver la santé des élèves et de tous les fonctionnaires du secteur et d'assurer leur sécurité.

Yasmine Derbal

Libre-échange :

Les entreprises algériennes inaptes à la concurrence mondiale

Après trente trois années de négociations tumultueuses, l'Algérie n'est toujours pas parvenue à obtenir officiellement un ticket d'entrée à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).Les pourparlers ont en effet démarré en Avril 1987, mais sans doute, parce qu'il n'y avait pas une réelle volonté de la part des autorités algériennes, ils n'ont jamais pu aboutir. Un ex ministre du commerce aujourd'hui disparu, nous confiait il y a peu d'années que « la difficulté d'entrer à l'OMC ne réside pas tant dans le souci de préserver la souveraineté et les intérêts vitaux du pays, mais dans la multiplicité des centres de décisions, parfois informels, qui se télescopent et se contredisent, quand il faut prendre des décisions ». Ne connaissant aucun pays au monde qui a subi des difficultés du seul fait qu'il ait intégré l'OMC, tout porte à croire que par les tergiversations, des autorités algériennes cherchent beaucoup plus à préserver des intérêts occultes, que ceux de leur pays.Au regard du nombre et de la complexité des réserves que le gouvernement algérien devra impérativement lever pour avoir l'autorisation d'intégrer l'OMC, il faudrait encore beaucoup de temps, mais aussi et surtout, de détermination pour y parvenir. La crise politique et l'éparpillement des centres de décisions que vit présentement le pays ne sont évidemment pas faits pour arranger les choses et, de ce fait, tout porte à croire que l'Algérie continuera à figurer longtemps encore, dans le peloton restreint des nations qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas intégré cette organisation à laquelle, il est bon de rappeler, adhèrent pas moins de 164 nations.

Cette tiédeur de l'Algérie à rejoindre l'Organisation Mondiale du Commerce serait en grande partie due, au refus de l'Algérie d'aligner les prix de l'énergie (carburants et électricité notamment) sur les cours du marché mondial tel que le réclame l'OMC. Le refus de l'Algérie s'explique par la crainte toute légitime, de perdre les quelques avantages comparatifs que lui procure sa qualité de pays pétrolier et gazier ». Les prix des carburants ont certes subi de fortes hausses ces deux dernières années mais au niveau international on estime que l'Algérie est encore loin de la vérité des prix, qui devront être encore augmentés d'au minimum 50% pour être au niveau des cours mondiaux. C'est évidemment une décision impossible à prendre dans le contexte d'instabilité politique et social que traverse l'Algérie. L'adhésion de l'Algérie à l'OMC n'est donc pas objectivement envisageable sur le court terme. Il faudra attendre que le pays se stabilise pour que puisse être prise une décision aussi impopulaire qu'une forte hausse des prix des carburants et de l'électricité.Alors qu'elles poursuivent le même but, l'Union Européenne contrairement à l'OMC, n'a pas posé cette exigence comme droit d'entrée dans sa zone de libre échange euro-méditerranéenne et, c'est sans doute, ce qui explique la précipitation de l'Algérie à adhérer à cet espace commercial régional plus tôt qu'à celui, bien plus large de l'OMC, qu'elle semble fuir depuis trois décennies. Il y a pourtant beaucoup de bonnes raisons d'intégrer cette Organisation qui pousse au respect des normes commerciales, environnementales et autres, sans jamais créer de dommages aux entreprises des pays adhérents. On ne connaît en effet aucune entreprise dont la faillite qui serait due à l'adhésion de son pays à l'OMC, mais on connaît par contre beaucoup de sociétés dont les pays n'adhèrent pas à ces zones, mais qui éprouvent de terribles difficultés managériales. C'est le cas, à titre d'exemples, de certaines entreprises vénézuéliennes, nord-coréennes et algériennes. Et même si la libéralisation du commerce extérieur a en réalité beaucoup plus servi les intérêts des puissances économiques que ceux des pays auxquels on avait recommandé d'ouvrir leurs marchés, il faut tout de même reconnaître que la concurrence internationale régie par des règles universelles, a permis à de nombreux pays membres de produire plus et mieux, mais aussi et surtout, d'écouler leurs produits dans des contrées lointaines. Ils ont pu moderniser leurs industries et leurs potentiels agricoles devenus de ce fait, plus performants et plus compétitifs. Indéniablement, le commerce sans frontières offre des avantages dont, notamment, celui de pouvoir vendre à l'étranger, mais il requiert toutefois des réformes macro et micro économiques préalables communément désignées sous le vocable de « mises à niveau ».De nombreux pays partis de rien, comme la Chine, l'Inde, la Turquie, la Malaisie et autres, l'ont prouvé en parvenant à produire des marchandises qui correspondent parfaitement aux goûts des consommateurs du monde entier. Le point faible de l'Algérie réside précisément dans son refus têtu de moderniser ses unités industrielles. Restées archaïques, ces dernières ne produisent que des marchandises invendables à l'étranger et, parfois même, sur son propre sol, envahi par des produits importés. Ce n'est pas l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre échange euro-méditerranéenne et, sans doute encore moins, son entrée future à l'OMC, qui sont responsables de ce désastre économique et commercial, mais plutôt, le refus des autorités politiques algériennes, de mettre en œuvre les réformes qui s'imposent et dont les détails sont pourtant clairement décrits dans les documents annexes des contrats d'adhésion. Et ce n'est pas l'argent qui avait manqué à l'Algérie pour effectuer les réformes qui accompagnent les processus d'adhésion à des zones de libres échanges. Elle aurait dû le faire dans le cadre de son adhésion à la zone de libre échange euro-méditerranéenne, à celle du continent africain, de l'espace économique arabe et, bien entendu, à l'OMC. L'argent du pétrole était largement disponible pour opérer les ajustements structurels et les mises à niveau industrielles requises, mais on y accorda si peu d'importance que seules quelques rares entreprises en ont bénéficié.On voit donc, que ce n'est pas l'argent qui avait manqué mais, bel et bien, la volonté d'opérer les changements structurels requis. Faute de réformes l'écrasante majorité des entreprises algériennes ont sombré dans un archaïsme qui les empêche d'être des partenaires commerciaux à part entière. Incapables de vendre leurs produits à l'étranger, elles ont été contraintes de verser quasi exclusivement dans les importations. Positive tant que les prix du pétrole étaient à leur apogée, la balance commerciale a fini par sombrer dans un déficit lourd et chronique, dès que les recettes d'hydrocarbures ont fortement décliné.Le gouvernement algérien pense pouvoir renégocier l'accord de zone de libre échange euro-méditerranéenne, dans le but de repousser l'échéance du 15 septembre prochain à une date ultérieure, mais à supposer qu'il puisse obtenir gain de cause, le problème de fond restera posé. Il est valable pour tous les accords de libre échange que l'Algérie a contracté (ZLEM, Zone Arabe et zone Africaine) et qu'elle s'apprête à conclure (OMC) : tant que l'Algérie ne procédera pas à la mise à niveau de ses entreprises de production, ces dernières seront inaptes à la concurrence mondiale. Elles ne pourront jamais être des partenaires égaux et à part entières des concurrents étrangers, qui avaient seulement pris le soin de moderniser leurs unités de production avant elles.Incapables d'exporter leurs produits trop chers et de mauvaise qualité, elles n'auront d'autres choix que de se ranger dans le créneau des importations, payées avec l'argent du pétrole. Ce qui n'était pas l'objectif des zones de libre échange, dont le but officiellement proclamé était de promouvoir les échanges mutuels dans un contexte de concurrence loyale.

Tourisme interne :

Signature de deux accords entre plusieurs acteurs

Le Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, avec le Ministre des Transports, M. Lazhar Hani, a supervisé la signature de deux accords de coopération entre le secteur du tourisme et le secteur des transports, indique le samedi 15 août 2020 le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Le premier accord a été signé entre la Compagnie nationale aérienne Air Algérie et le groupe «Hôtellerie Tourisme et Thermalisme Spa» (HTT), l'Office national algérien du Tourisme (ONAT), la Fédération nationale des Opérateurs Hôteliers (FNH), la Fédération nationale des Associations des Agences de Tourisme (FNAT), le Touring Club d'Algérie (TCA) et le Syndicat national des Agences de Voyages (SNAV).Le deuxième accord a été signé entre la SNTF, le groupe HTT, l'Office national algérien du Tourisme (ONAT) et le Touring Club d'Algérie (TCA).Ces deux accords s'inscrivent dans le cadre du soutien, du développement et de l'encouragement du «tourisme intérieur» en permettant aux familles algériennes, notamment les jeunes, de passer des vacances au niveau des institutions nationales de tourisme à des prix préférentiels.

Gaz de schiste

Abdelmadjid Attar ouvre la porte à l'exploitation

L'exploitation du gaz de schiste, suspendue en 2016 suite aux vives protestations des populations du Sud algérien, est remise sur le tapis suite aux déclarations du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Ce dernier a souligné, que l'Algérie devrait exploiter le gaz de schiste pour parer au déficit de production du gaz conventionnel. Ainsi, la transition énergétique pour laquelle Abdelmadjid Tebboune a créé un ministère n'est pas près de se concrétiser sur le terrain, étant donné que les décideurs continuent à promouvoir les énergies fossiles. Le ministre de l'Energie a affirmé, à propos du gaz naturel, qu'avec les « réserves prouvées restantes actuellement et l'augmentation de la consommation intérieure, la compagnie nationale Sonatrach devra réduire ses exportations à compter de 2025, pour ne plus exporter à partir de 2030, et non 2025, qu'entre 25 à 30 milliards de mètres cubes ».Il a ajouté que, pour compenser le manque de production du gaz naturel, il était important « d'explorer, d'améliorer les taux de récupération et pourquoi pas aller au gaz de schiste, si c'est nécessaire à cause des besoins intérieurs au-delà de 2030 ».Le ministre rejoint ainsi Abdelmadjid Tebboune qui a évoqué, en janvier, le recours à l'exploitation du gaz de schiste comme secours face à la raréfaction de la ressource fossile conventionnelle. Une déclaration rectifiée, par la suite, dans une interview accordée au média russe Russia Today et lors de laquelle il avait affirmé : « Je n'ai jamais dit que nous allions exploiter le gaz de schiste ». « La décision est subordonnée aux conclusions des experts, ce sont eux les spécialistes », avait-il expliqué. La déclaration du ministre de l'Energie confirme la dépendance des dirigeants algériens aux hydrocarbures. Elle remet en cause les déclarations selon lesquelles l'Algérie allait se tourner vers les énergies renouvelables.

Mots à Caser

Pour caser les mots de la liste dans la grille, aidez-vous du terme : MÉDUSE.

2

AB
AH
AM
AN
AS
CE
CH
ED
EN
EU
EV
GE
IE
IL
IN
IO
IR
LI
LU
MS
N B
NI
NO
OH
OP
OR
OU
RE
RH
RI
TE
TO
UN
UT
VA
YS

3

AAR
ACE
AGE
ANA
ANI
ARE
BAC
BIC
CLE
EAU
EMS
ENA
EUH
GEL
HAI
INO
LEX
MAC
MEO
MON
MOT
NAY
NOM
NUS
ODE
OSS
OTE
OUR
OUT
PAR
SMI
STO
TEE
TOI
TOP
TRI
USA
VER
VIL

4

AMEN
ANEE
DINE
ELOI
EMIR
EPOI
ERES
ERIN
ESON
FACE
HELE
HUTU
INDE
ISIS
LIED
LIEU
LIEU
LOIN
LORI
NEPE
PAIR
PIED
POUR
REIN
REVE
SOLE
TREK
UNIE

5

AGNEL
ARETE
ECRIN
EIDER
ESOPE
ETIRE
GALOP
HANTE
HELIX
LIDAR
LOESS
NAVEL
OPALE ORALE
PHILO
RABOT
RETRO
SINAI
SKIER
STENO
SUEDE
TENTA
TRAME
VATUS
VIREO

6

AIDENT
ARAFAT
ATIMIE
CARTER
CAVANT
CINEMA
ERRERA
ETHERE
ETOILA
ICARIE
ILLICO
ISATIS
ISOREL
LESTEE
MARIER
NANISE
OISEAU
PERIFS
PRIONS
REUSSI
RIMANT
SCIANT
TURBAN

7

AMERRIE
DIONEES
EBATTUS
EHONTEE
ENLAÇAS
ENRENER
GLOBINE
IMAGINE
INODORE
NATUREL
NOVELLE
OMERTAS
ORIGNAL
PERUGIN
RONCIER
SHEIKHS
SYSTEME
THULIUM

8

AIGUUILLE
ANGOLAIS
ASTURIEN
CANOPEES
CAROTIDE
CATILINA
EINSTEIN
IENISSEI
ILIENNES
MEDECINE
OMELETTE
PAMPILLE
RIPOLINE
ROBERVAL
SEROTYPE
SLALOMER
TENORITE

9

AUMONIERE
GIBELOTTE
INATTENDU
LEICESTER
LIBERTINE
NETTEMENT
POUDRIERE
REGENERER
TENANCIER
TERAOCTET
YOHIMBINE

10

CISTERCIEN
IONISATION
LONDONIENS
MICROPHONE
NYCTALOPES
SCAPHANDRE
SOURICIERE

M E D U S E

En collaboration avec son fournisseur libanais Le Matic,

Eniem augmentera le taux d'intégration d'une gamme de ses produits à 70%

L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) a élaboré un plan pour augmenter l'intégration d'une gamme de ses produits à hauteur de 70% avec son fournisseur libanais Le Matic, a indiqué, vendredi, son Pdg, Djillali Mouazer.« L'intégration à hauteur de 70% à terme du produit Eniem occupe une place importante dans le plan de redressement de l'entreprise. Un plan qui s'inscrit en droite ligne avec la politique gouvernementale ».La gamme froid, sera la première concernée par ce projet. L'intégration portera sur 10 produits (réfrigérateurs, congélateurs, vitrines) de différentes couleurs. « Nous disposons déjà des équipements adaptés pour produire cette gamme », a-t-il fait savoir.Entamée depuis le 2eme semestre 2018 dans le cadre du partenariat avec le fournisseur libanais de matière première, le projet « avance bien » et est « à plus de 90% d'avancement », a précisé M. Mouazer, relevant que des prototypes ont même été fabriqués. « Nous allons incessamment produire une présérie », a-t-il annoncé.

« Nous allons atteindre les 70% de taux d'intégration à terme. Tous ce qui est tôle, plastique, cuivre, aluminium, fils, sera produit localement, seul le moteur ne le sera pas », a ajouté le Pdg.Outre la gamme froid, le leader de l'électroménager en Algérie a, par ailleurs, contacté un fournisseur pour l'intégration d'autres produits, dont le chauffage, a fait savoir M. Mouazer, notant que « l'échange d'intention avec ledit fournisseur a été fait ».Il a ajouté que l'intégration de la machine à laver, du chauffe-eau et des produits encastrables de cuisson, est aussi au menu et des démarches, dans ce sens, ont été déjà entreprises.

L'Eniem travaille sur l'amélioration du design de ses produits

Parallèlement à cette démarche, l'entreprise travaille également sur l'amélioration du design de ses produits afin d'être à la page et satisfaire le consommateur et pour s'inscrire dans la politique d'économie énergie du Gouvernement, l'Eniem étant certifié ISO 14001 version 2015 (relative au système de management environnemental), a souligné son Pdg.Il a reconnu que le modèle de réfrigérateurs Eniem, qui est solide et sécurisé, « est obsolète et dépassé sur le plan technique, car ne répondant pas aux exigences de la consommation énergétique et aussi en design ».Un » lifting » avait été fait pour certains produits mais cela reste « insuffisant », puisque le design change au bout de quelques années d'où « la nécessité d'effectuer un changement fondamental du design de nos produits », a indiqué le Pdg de l'Eniem.

Diversifier les produits pour un retour en force sur le marché

La diversification et la modernisation des produits sont les principaux axes de la stratégie de développement et de redressement élaborée par l'Eniem pour s'imposer de nouveau sur le marché national, a indiqué Djillali Mouazer. Selon lui, le plan de redressement et de développement de l'Eniem de plus de 15 milliards de DA a été entamé il y a deux ans par le renforcement de l'unité de recherche et développement de l'entreprise. La concrétisation de ce plan peut se faire de deux manières. La première par la mobilisation des finances par l'Etat à travers « la mise à niveau des équipements et de l'outil de développement (laboratoire et ateliers de confection de l'outillage industriel) ».Dans ce cas là l'Eniem, qui dispose de la ressource humaine nécessaire et d'actifs excédentaires, peut mener ce projet seule, et procéder à l'acquisition des équipements pour changer toutes sa gamme de produits, a-t-il indiqué. Dans le deuxième cas, où l'aide de l'Etat n'interviendrait pas, il est prévu de recourir au partenariat industriel pour l'intégration mais aussi la diversification de l'activité, que ce soit avec des partenaires algériens ou étrangers, a enchainé M. Mouazer, notant que ces deux démarches peuvent, par ailleurs, être combinées. La concrétisation de cette stratégie de redressement dépend, toutefois, du règlement de la crise financière que vit l'entreprise et ce à travers un assainissement ou un rééchelonnement de sa dette qui avoisine les 6 milliards de DA, et la mobilisation d'un fond de roulement, a-t-il souligné.Revenant sur les retombées de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité de cette entreprise. M. Mouazer a révélé que la production a connu une « baisse catastrophique » durant le premier semestre 2020 en raison du congé technique dû à la rupture des approvisionnements en matière premières (collection CKD).Une reprise « timide » a eu lieu, tout de même, durant le confinement, plus exactement le 21 avril dernier. « Depuis juillet, les ateliers de production tournent presque normalement avec la reprise de plus de 80 % des effectifs », a-t-il observé, en remerciant les travailleurs pour « leur vigilance, engagement et conscience professionnelle » durant cette période difficile, les rassurant que la direction générale « ne lésine pas sur l'effort pour améliorer la situation « .Cette crise sanitaire, a-t-il ajouté, a engendré un manque à gagner important en termes de chiffre d'affaire. « Nous n'avons réalisé que 46% du chiffre d'affaire donc le manque à gagner dépasse les 50% en termes d'objectifs fixés », a-t-il fait savoir.Toutefois, « avec la commande importante que nous avons, nous pourrions dépasser facilement les objectifs fixés », a-t-il rassuré, expliquant que des contrats « importants » ont été signés entre l'Eniem et ses clients pour une valeur globale d'environ 2 milliards de DA, a-t-il fait savoir.

Les autorisations CKD expirées le 22 juillet dernier

Le renouvellement des autorisations CKD expirées le 22 juillet dernier « doit aussi intervenir dans les meilleurs délais », a ajouté le Pdg. Il relève néanmoins que « si toutes les activités ont repris, certains produits ne sont pas fabriqués du fait que nous n'avons pas pu dédouaner la matière première suite à l'expiration des autorisations en CKD ».A ce sujet, il fait savoir qu'une demande de renouvellement des ces autorisations a été introduite auprès du ministère de l'Industrie et est « en cours de traitement ».Le renouvellement des autorisations « évitera à l'entreprise une rupture de stock, à terme, de matière première notamment pour la fabrication du chauffage et du chauffe-eau qui sont très demandés en hiver et permettra aussi à l'Eniem d'honorer les engagements pris avec ses clients », a-t-il relevé.

7 sociétés de bourse cotées en Chine dans le top 10 mondial

Sur les 10 plus grandes sociétés de bourse au monde, au regard de leurs valeurs boursières, 7 sont chinoises, selon de récentes informations rapportées par Bloomberg. Ces entreprises sont soit des banques ou des sociétés d'investissement, soit des firmes de courtage, à travers lesquelles toutes les personnes physiques ou morales qui le souhaitent, peuvent acheter et vendre des produits financiers, comme les actions, les obligations et autres dérivés.Dans un classement mondial qui est dominé par 2 institutions américaines (Morgan Stanley et Goldman Sachs), les entreprises chinoises CITIC Securities et CSC Finance se bousculent à la troisième et la quatrième place, en termes de valorisation boursière. La crise économique mondiale provoqué par le coronavirus et la tendance haussière des marchés boursiers observée en Chine depuis 2015, ajoutées à la récente hausse des volumes de transactions boursières dans le pays, ont permis à Huatai Securities Co. et Haitong Securities Co, de monter dans le classement, terminant septième et huitième.Les autres entités de l'Empire du milieu présent dans le top ten sont, Citic Securities (4e), East Money Information (6e), China Merchants Securities (9e) et Guotai Junan Securities (10e).La communauté des investisseurs internationaux et chinois, parie désormais sur une possible fusion entre CITIC et CSC Finance, dans le cadre de la concurrence que se livrent les bourses chinoises et Wall Street. Cette combinaison donnerait naissance à une société évaluée à près de 105 milliards $, surpassant même Morgan Stanley et Goldman Sachs Group, selon les données compilées par l'Agence Ecofin.

,

Industrie pharmaceutique

Saïdal entame la production davantage de quantités d'Hydroxychloroquine

Le nombre de dossiers déférés devant la justice dans le cadre de contentieux liés au contrôle économique et à la répression des fraudes au cours du premier semestre 2020 s'est élevé à plus de 48 mille dossiers, soit une augmentation de 12,7% par rapport à la même période de 2019, a précisé ce samedi un communiqué du ministère du commerce. Selon le bilan présenté par le ministère du commerce, le nombre de décisions de justice rendues a atteint 16033 jugements, soit 33,37% du nombre total des poursuites judiciaires transférées à la justice, soit 48 046 dossiers. De ce fait la justice a infligé des amendes de la valeur de : 1 548 327,205,33 DZD. Concernant les dossiers proposés pour un règlement à l'amiable, après le paiement des amendes dans le cadre des opérations commerciales, leurs nombre a atteint 9.684 dossiers, avec une valeur totale des amendes liées aux transactions commerciales, estimée à 696.335.616,57 DZD

selon le bilan du Ministère du Commerce. Le nombre de dossiers effectivement réglés a atteint 4 927 dossiers, ce qui représente 50,88% du total des dossiers proposés pour règlement mutuel, tandis que la valeur des amendes infligées suite à ce règlement s'élevait à 203 015 261,15 DZD. La même source a attribué l'augmentation du nombre de dossiers qui ont été déférés devant la justice au cours du premier semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2019 au renforcement et à l'intensification de la supervision par les agents, notamment avec cette période qui coïncide avec la propagation de la pandémie du Coronavirus.

Moussa O

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Tout pour devenir un bon manager

Devenir manager pour se poser en leader. Réussir votre carrière est pour vous synonyme de devenir manager et d'animer une équipe.

Qu'est-ce que devenir manager ?

Devenir manager est une étape fondamentale dans le déroulement de votre carrière professionnelle, vous l'avez peut-être même envisagé lors de l'élaboration de votre plan de carrière. Devenir manager sera donc un tournant professionnel important, un nouveau cap à envisager, car vous allez :
• diriger une équipe,
• prendre des décisions,
• déléguer,
• et aussi avoir à recadrer un collaborateur.
Votre prise de fonction managériale sera :
• un passage obligé que vous avez négocié lorsque vous avez demandé une promotion ou
• une ambition naturelle.

Comment devenir manager ?

Avant de devenir manager, il est primordial de s'interroger sur vos propres motivations :
• Est-ce que votre seul but est de gagner plus d'argent ?
• D'être reconnu aux yeux des autres ?
• Ou d'obtenir un titre à tout prix ?
Être carriériste ne sera pas suffisant pour devenir manager, cela pourra être même un handicap dans certains cas.
• Le fait de maîtriser les ficelles du métier et de connaître les équipes à diriger est un atout majeur à ne pas négliger.
• Être réactif, performant, savoir très vite s'adapter, opter pour une bonne gestion de votre communication interpersonnelle sera également très utile et capital pour vous lancer dans le management.

Les caractéristiques d'un bon manager
Un travail sur soi

L'individu doit posséder de nombreuses qualités pour être un bon manager, à savoir :
• 2 principes :
• Une organisation personnelle efficace est indispensable pour faire face aux nombreuses responsabilités de la fonction comme la gestion du temps ou de bonnes techniques de négociation.
• Rigueur et méthodologie seront donc mises en place afin de déterminer les règles que les collaborateurs devront suivre et appliquer.
• Diriger une équipe demande d'avoir du leadership. Celui-ci sera inné ou vous devrez le travailler pour l'améliorer au fil du temps :
• vous devrez avoir confiance en vous pour que vos collaborateurs vous suivent,
• vous devrez aussi : savoir prendre des risques et accepter vos erreurs et prendre des décisions et les assumer.
• Votre comportement au travail sera déterminant :
• Vous devrez posséder un excellent relationnel tout en sachant gérer des conflits.
• Toute la difficulté sera de trouver le juste équilibre pour conserver et/ou améliorer les relations au travail.
• Il faut également savoir être humble : écouter les autres, laisser leur place à ses équipes, se remettre en cause, accepter ses erreurs. L'humilité est le seul moyen de progresser en management.
• Savoir demander conseil à un autre manager déjà en poste vous aidera à réussir votre prise de fonction.

Se mettre en position de service

Devenir un bon manager n'est pas devenir un chef qui donne des ordres à tout va. Un manager est d'abord au service de ses équipes :
• il leur donne ce dont elles ont besoin pour travailler (consignes, outils, conseils, contexte positif) ;
• il prend lui-même les décisions difficiles pour ne pas laisser les subalternes en porter le poids, et en même temps leur laisse l'autonomie pour exprimer leurs compétences (savoir déléguer) ;
• il vient en aide et en support pour que chacun puisse faire son travail.

Devenir manager : en conclusion

Devenir manager est pour vous un accomplissement personnel, cependant il faut garder les pieds sur terre, car la réalité est tout autre et la désillusion peut vous guetter sachant que les fonctions de manager imposent de nombreuses contraintes :
• avoir une bonne gestion du stress,
• être très disponible : des horaires souvent démesurés,
• des conflits inévitables à gérer au sein des équipes,
• savoir composer entre la vie professionnelle et la vie privée,
• toujours au top, même quand on a besoin de repos.

Ces plus quand on crée son entreprise

Certains avantages qui pourraient paraître parfois insignifiants peuvent se révéler déterminants dans la réussite ou non de votre projet entrepreneurial. Même si vous pouvez commencer seul et sans rien et réussir, autant prendre en compte certains éléments qui pourront vous aider à vous frayer un chemin dans les méandres de la création d'entreprise. Zoom sur les petits plus à prendre en compte.

Les finances : le gros plus

Bon on ne se le cachera pas l'une des plus importantes facilités de la création d'entreprise reste si vous disposez d'un capital de base vous permettant de mettre au capital et de vous assurer des rentes pendant un long moment. A défaut, avoir vos indemnités chômage pendant la durée maximale s'avère être également un plus non négligeable qui vous permettra de couvrir vos arrières et d'éviter de devoir rapidement connaître le succès, surtout quand on sait le temps que peut prendre une création d'entreprise et surtout son arrivée au point mort. Si on peut toujours créer sa boite sans argent en faisant appel aux multiples aides, prêts d'honneur, prêts personnels et lever de l'argent rapidement par exemple, il reste tout de même davantage confortable et moins stressant d'avoir de quoi assurer ses arrières ou un conjoint qui puisse le faire au besoin. A noter que la dépendance peut déstabiliser l'équilibre du couple et qu'il faudra bien avoir discuté avec votre moitié.

Le soutien de la famille et des amis

On pourrait penser qu'il s'agit d'un élément secondaire mais avoir le soutien de votre famille et de vos amis restent un plus à ne jamais sous-estimer dans la création d'entreprise. Déjà parce que cela vous évitera d'avoir affaire à des reproches permanents comme c'est le cas dans certains couples car, rappelons-le, la période de disette est longue donc s'il faut ajouter à cela les plaintes de votre conjoint ou encore la peur du risque financier que vous faites peser sur votre famille, cela risque de rendre l'épreuve encore davantage ardue. Le soutien moral de la famille et des amis se révèle être également un apport évident notamment dans les périodes difficiles ou de doutes. De simples encouragements suffisent parfois à traverser les phases délicates et leur aide peut s'avérer précieuse à certains moments notamment lorsque votre entreprise rencontre des difficultés. Leur capacité à vous conseiller n'est pas négligeable et vous pourrez parfois profiter de leur œil externe ou expert pour faire avancer votre entreprise.

Un expert ou un entrepreneur

La plupart des créateurs d'entreprise interrogés estiment qu'avoir un entrepreneur ou un expert dans son réseau de relations constitue un facteur très favorable pour la création d'entreprise. Il est vrai que les experts-comptables ont une bonne connaissance et pourront vous faire des retours sur vos différentes projections ainsi que la justesse de vos tableurs. Ils pourront même vous indiquer des dépenses auxquelles vous n'avez pas pensé et qu'ils ont peut-être par ailleurs vues dans des business similaires ou des frais incompréhensibles ou encore corrigé les éventuelles inexactitudes des vos comptes prévisionnels. Les entrepreneurs peuvent certes vous aider sur la comptabilité même si leur apport peut davantage se porter sur le business model, la faisabilité, les obligations ou encore tout simplement vous aider à prendre conscience du rôle du chef d'entreprise et des bonnes pratiques.

La réunion de toutes les compétences

Cependant, avoir une équipe fondatrice qui possède toutes les compétences présente un gros plus dans la création d'entreprise. Cela vous permet de réduire bien entendu les frais, d'être professionnel et de connaître les us et coutumes notamment quand vous faites des commandes par exemple mais également d'élaborer l'ensemble de votre produit/service en interne. Des investisseurs et éditeurs de site internet confient d'ailleurs lors d'interviews qu'ils y sont sensibles lors de leur investissement, certaines compétences étant difficiles à réinternaliser par la suite ou qu'il s'agit d'un élément stratégique indispensable. En bref, posséder toutes les compétences et surtout à un niveau senior peut constituer un avantage certain. L'équipe représente une des clefs de la réussite entrepreneuriale et avoir un haut niveau de compétences et avoir les meilleurs avec soi fait partie d'un facteur de réussite non négligeable et pas seulement un petit plus.

Posséder une grande puissance de travail

Si rien ne vous empêche de vouloir toujours la meilleure manière de faire sans le moindre effort, posséder une grande puissance de travail n'est souvent pas négligeable surtout si vous devez enchainer les heures de travail tout en gardant votre concentration indemne. Il est courant d'avoir des horaires de travail à rallonge et pouvoir travailler vite et rapidement est un réel avantage. Il est toujours possible de s'en passer mais cela peut être fortement utile notamment au moment de la création d'entreprise où les entrepreneurs font régulièrement au-delà de 60 heures par semaine.

Avoir des qualités entrepreneuriales

Certaines qualités entrepreneuriales comme l'empathie pour le management, la persévérance ou encore la capacité d'adaptation sont d'énormes plus. De nombreux articles présents sur dynamique-mag traitent des qualités du dirigeant d'entreprise. Si vous pourrez les acquérir avec le temps, certaines naturelles ou développées au cours de vos diverses expériences pourront vous être très utiles notamment pour manager des Hommes ou votre business. N'hésitez pas à les retrouver sur notre site.

L'expérience entrepreneuriale

Que vous ayez vécu un échec ou une réussite dans votre précédent business importe peu du moment que vous en avez tiré des enseignements. La plupart des grandes success stories d'entrepreneurs sont d'ailleurs une succession d'échec avant la réussite. Dans tous les cas, l'expérience que vous en avez retiré et certains réflexes vous permettront d'avancer ou de convaincre plus facilement certaines personnes de votre capacité à pouvoir mener votre projet à termes. Si parfois, cela peut fermer des portes notamment en cas d'échecs (on ne se mentira pas), cela peut en ouvrir bien d'autres qui estiment que votre projet repose désormais sur des bases solides. Les entrepreneurs américains considèrent souvent que sans échec, vous n'êtes pas un « véritable entrepreneur ».

K.Amel

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:

023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Marcher avec un but précis serait meilleur pour la santé qu'une simple promenade

Marcher dans un but précis, notamment pour se rendre au travail, serait plus bénéfique pour la santé que le fait de faire une promenade sans but, sans objectif précis. C'est en tout cas ce que révèle une nouvelle étude.

Une nouvelle étude scientifique, publiée fin juillet dans le Journal of Transport and Health, indique que le fait de marcher pour une raison précise serait plus bénéfique pour la santé que de marcher sans but, en balade. Les personnes marchant pour se rendre au travail ou pour faire une course chez l'épicier depuis leur domicile, par exemple, ont déclaré se sentir en meilleure santé que les personnes utilisant la marche comme un loisir uniquement. Les chercheurs ont ici utilisé les données de la National Household Travel Survey de 2017, une base de données américaines collectées d'avril 2016 à mai 2017. Ils ont analysé les évaluations autodéclarées concernant la santé de quelques 125 885 adultes âgés de 18 à 64 ans. Ces derniers ont indiqué le temps qu'ils passaient à marcher à différentes fins - du domicile au travail, du domicile à un lieu d'achat, pour le plaisir etc. Ils ont parallèlement évalué leur état de santé sur une échelle de un à cinq. L'ensemble des données portaient sur plus de 500 000 marches.

"Nous avons constaté que la marche à des fins utilitaires améliore considérablement votre santé et que ces types de promenades à pied sont plus faciles à intégrer dans votre routine quotidienne", a déclaré Gulsah Akar, professeure agrégée en planification urbaine et régionale à la Knowlton School of Architecture de l'Université d'Etat d'Ohio (États-Unis). Les chercheurs ont par ailleurs constaté que le fait de faire 10 minutes de marche supplémentaires par trajet, par exemple du domicile à l'arrêt de bus le plus proche, augmentait les chances d'avoir un score de santé de 6% plus élevé par rapport à des individus marchant pour d'autres raisons. En outre, les personnes qui marchaient pour se rendre au travail marchaient en moyenne plus vite (à 4,34 km/h) que celles qui marchaient pour d'autres raisons. Les participants marchant à des fins récréatives, par exemple après dîner, marchaient en moyenne à 4,10 km/h. Le Pr Gulsah Akar, qui étudie depuis des années la façon dont les gens marchent, a déclaré qu'elle était surprise de voir que le fait marcher à des fins différentes entraînait une différence dans la façon dont les gens s'estimaient en bonne santé. "Je pensais que les différences ne seraient pas si importantes, [...] et que toutes les formes de marche sont utiles", a-t-elle avoué. "Et c'est vrai, mais marcher à certaines fins a un effet beaucoup plus important sur notre santé que d'autres", a-t-elle ajouté. Pour la chercheuse, ces résultats suggèrent que l'intégration de la marche à des moments de la journée d'ordinaire associées à une sédentarité, comme le fait de se déplacer à pied plutôt qu'en voiture, peut permettre à une personne de se sentir en meilleure santé.

Covid-19 : Le virus peut-il être transmis par la nourriture ?

Les autorités chinoises ont annoncé avoir trouvé des traces du coronavirus sur des échantillons d'aliments importés. Risquons-nous une contamination de la Covid-19 par la nourriture ? L'Organisation mondiale de la Santé se veut rassurante. Explications.

Ne pas craindre une transmission par la nourriture : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est voulue rassurante jeudi dernier après que la Chine a annoncé avoir découvert le coronavirus à l'origine de la maladie Covid-19 sur des aliments importés. « Nous ne pensons pas que le coronavirus puisse être transmis par les aliments... Si nous avons bien compris, la Chine cherche le virus sur les emballages, en a testé des centaines de milliers et en a trouvé très peu, moins d'une dizaine positifs », a expliqué la scientifique Maria Van Kerkhove. Toutefois, « nous savons qu'il peut rester sur les surfaces quelque temps et nous avons donné des consignes, avec la FAO [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, NDLR], sur la manutention alimentaire et le travail » dans le secteur alimentaire pour que les travailleurs soient en sécurité dans leur environnement de travail, a ajouté la responsable de l'unité des maladies émergentes à l'OMS.

Donne-moi tes cheveux, je te dirai ce que tu manges

Le ratio des isotopes de carbone et d'azote détectés dans les cheveux permet de retracer le type de régime alimentaire d'une personne. Cette analyse chimique permet même d'estimer le prix de la coupe de cheveux ! Le travail de scientifique commence parfois par faire les poubelles. C'est en ramassant des cheveux chez les coiffeurs et les barbiers de 65 villes des États-Unis que James Ehleringer et ses collègues ont pu déterminer comment le type d'alimentation diffère en fonction du lieu d'habitation et du statut socio-économique. Les chercheurs se sont notamment intéressés à la consommation de protéines, que l'on peut détecter au travers des isotopes de carbone et d'azote. Ces derniers forment la « signature » du type de plantes ou d'animaux consommés et sont détectables dans les cheveux. Plus le ratio carbone/azote est élevé, plus le régime est riche en végétaux. Plus le ratio est bas, est plus le régime est carné. Les isotopes de carbone permettent aussi de distinguer les végétaux à photosynthèse dits C3 (herbes, légumes, légumineuses, arbres...) et les végétaux de type C4 (graminées, maïs, canne à sucre...).

Plus on est pauvre, plus on mange de la viande de basse qualité

Les chercheurs ont comparé les échantillons avec des données économiques issues de l'US Census data pour étudier la façon dont le statut social et le niveau de vie influent sur l'alimentation. « Nous avons récolté une ou deux poignées de cheveux chez les coiffeurs que nous avons ensuite triés en groupes identifiables représentant des individus », explique James Ehleringer, principal auteur de l'étude parue dans PNAS. Les chercheurs ont ainsi découvert que le maïs était plus prédominant dans les zones à faible niveau de revenu, les mangeurs de viande dans ces zones consommant davantage d'animaux nourris au maïs, que l'on retrouve beaucoup dans la nourriture de type fast food. De manière générale, alors que les protéines dérivées de l'animal représentent 57 % du régime alimentaire en moyenne, ce ratio peut aller jusqu'à 75 % dans les zones à faible statut socio-économique. En d'autres termes, plus on est pauvre, plus on mange de viande. Ce qui peut sembler contre-intuitif, vu que la viande est censée être plus chère que les légumes ou les céréales.

Musique

Belle du Berry, chanteuse de Paris Combos s'en va

La chanteuse Belle du Berry, voix du groupe Paris Combo qui avait connu un joli succès dans les années 2000, enchaînant les scènes en France et à l'étranger, s'est éteinte dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 54 ans. La chanteuse, de son vrai nom Bénédicte Grimault, est décédée à l'hôpital parisien du Kremlin-Bicêtre, «emportée de façon subite par un cancer», a précisé le groupe dans un communiqué transmis à l'AFP par son agent. Belle du Berry, qui était également auteure-compositrice, venait juste de terminer l'enregistrement d'un nouvel album de Paris Combo, a ajouté le groupe. La chanteuse, appréciée pour son style mêlant chanson rétro et jazz, s'était produite dans les années 1990 en duo dans de petites salles parisiennes, tendance cabaret, avec le musicien David Lewis. Leur rencontre avec d'autres musiciens de divers horizons donnera ensuite naissance en 1995 à Paris Combo, mélange d'influence jazz et de swing manouche.Avec son deuxième album Living Room, sorti en 1999, le groupe qui a donné de nouvelles couleurs à la chanson française se fait connaître du public : il deviendra disque d'or avec plus de 500 000 exemplaires vendus, avec, en prime, une nomination dans la catégorie «révélation» aux Victoires de la musique. Le groupe, accro à la scène, enchaîne alors les concerts en France, mais aussi à l'étranger, de l'Australie au Brésil, en passant par les Etats-Unis où il acquiert très vite une belle réputation. «Belle du Berry, une chanteuse/accordéoniste et auteure ''extraordinaire'' (en français, ndlr)», avait dit à son propos le magazine américain Billboard, appréciant le spectacle de «cabaret» du groupe français.En 2011, après une pause de cinq ans, Paris Combo s'était reformé à l'occasion d'une invitation à se produire au Hollywood Bowl, à Los Angeles, puis avait repris le chemin des studios d'enregistrement et des tournées. Leur dernier album en date, Tako Tsubo, est sorti en 2017.Belle du Berry avait également travaillé en 1992 avec le chorégraphe Philippe Découflé sur les ballets des cérémonies des Jeux olympiques d'Albertville.

Festival du film d'Amman

Deux films algériens concourent pour le prix Iris noir

Les films algériens Abou Leila de Amine Sidi Boumediène et A Mansourah, tu nous as séparés de Dorothée-Myriam Kellou concourent à la session inaugurale du Festival international du film d'Amman qui se tient du 23 au 31 août à la capitale jordanienne, selon les organisateurs. Le film Abou Leila concourt pour le prix Iris noir dans la catégorie des longs métrages arabes, aux côtés de 8 autres films arabes, dont Bik Eneich de Mehdi Barsaoui (Tunisie) et Haïfa Street (Rue Haïfa) de Mohanad Hayal (Irak). Coproduction algéro-franco-qatarie de 140 mn, Abou Leïla revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir, interprété par Slimane Benouari, et Lotfi, campé par Lyes Salem, qui traquent dans le désert algérien Abou Leïla, un dangereux terroriste.Le film A Mansourah, tu nous as séparés de Dorothée-Myriam Kellou concourt pour le même prix mais dans la catégorie des longs documentaires, aux côtés d'Ibrahim de Lina Al Abed (Palestine) et Nous, dans leurs prisons du Marocain Azelarab Alaoui.Le film, produit en 2019, raconte les affres de l'occupation française en Algérie durant la guerre de Libération nationale et le génocide de milliers d'Algériens. Parmi les 10 films en lice dans la catégorie des films étrangers, le film turc Ji bo azadiye (la fin sera spectaculaire) du réalisateur Ersin çelik, A Febre (la fièvre) de la réalisatrice Maya Da-Rin (Brésil) et Tantas Almas (la vallée des âmes) de Nicolas Rincon Gille. Selon les organisateurs, «le programme de cette session inaugurale, qui a été reportée jusqu'à la fin du mois en cours en raison de la propagation de la Covid-19, comporte 30 longs métrages de fiction et documentaires de pays arabes et du monde entier, outre 9 courts métrages arabes qui sont de nouveaux films dont la plupart sont les premières œuvres de leurs réalisateurs».Conformément aux règles de distanciation sociale, le festival s'attellera à trouver des méthodes de projection de substitution et ce, à travers la création de 3 écrans cinéma en plein air (Drive-in) et le recours au théâtre de l'Instance royale jordanienne du film.Organisé par plusieurs instances jordaniennes, dont l'Instance royale du film, le Festival international du film d'Amman, premier festival cinématographique international en Jordanie, vise à «soutenir les producteurs de films en Jordanie et dans la région».

Ballets Caracalla du Liban :

La plus grande troupe de danse du Moyen-Orient

Le Liban souffre actuellement dans sa chair. Le drame de l'explosion au port de Beyrouth a encore une fois mis à genoux le pays du Cèdre. Pour marquer notre solidarité avec ce peuple ami, nous publions ici l'histoire des Ballets de Caracalla, une prestigieuse compagnie connue mondialement pour son professionnalisme et ses grandes performances artistiques. Les ballets de Caracalla ont été créés en 1968. Depuis, cette compagnie libanaise de danseurs professionnels fait le tour du monde avec ses spectacles, ses concerts et ses pièces de théâtre, mêlant chorégraphies contemporaines et art arabe traditionnel. Abdel Halim Caracalla a grandi dans la ville de Baalbek, dans la vallée de la Bekaa. Chaque été, il venait assister au célèbre festival donné dans cette cité antique et admirer les performances d'artistes venus du monde entier. À l'origine, Abdel Halim Caracalla était un sportif, champion de saut à la perche. Sa passion pour la performance, il l'a poursuivie à Londres, mais en tant que danseur et chorégraphe auprès d'un professeur légendaire, Martha Graham. En 1968, il crée sa propre compagnie de danse. «En route vers ma destinée, je me suis posé cette question : pourquoi n'y a-t-il pas de théâtre de la danse au Liban et dans le monde arabe ?», explique le chorégraphe.Considérée comme l'ancienne Héliopolis des Romains, Baalbek, cité antique du Liban, est située dans le nord de la plaine de la Békaa. Le voyage n'allait pas être facile. À l'époque, au Moyen-Orient, la danse ne se révélait généralement que dans les mariages, lorsque les invités se retrouvaient sur la piste pour des danses folkloriques de la région. «Je suis né dans une société où il n'y avait pas de lien avec le monde de la danse, ou qui n'en favorisait aucun. A l'époque, poursuivre une carrière dans ce domaine était considéré comme inacceptable, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Mais j'étais déterminée», raconte Abdel Halim Caracalla.Abdel Halim Caracalla est allé au bout de ses rêves en créant une compagnie de danse qui a marqué l'histoire de la région. Un demi-siècle plus tard, le théâtre de danse Caracalla a fait le tour du monde à maintes reprises et s'est produit sur les plus grandes scènes, de New-York à Moscou, en passant par Londres notamment.

Wilaya d'Alger :

Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine, 17 personnes arrêtées

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, les unités de la section territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) à Zéralda (Alger) ont réussi, vendredi 14 août 2020 aux environs de 00h30, à avorter une tentative d'immigration clandestine et arrêter 17 individus, âgés entre 19 et 39 ans, qui étaient sur le point de quitter le territoire nationale à bord d'un bateau à moteur très puissant"."Après exploitation d'informations faisant état de l'organisation d'une traversée en mer depuis la plage des Sables d'Or à Zeralda (Alger) par un groupe d'individus, il a été procédé à la mise en place d'un plan bien ficelé et la formation d'une patrouille composée des unités relevant de la section territoriale de la GN à Zeralda qui se sont déplacés au lieudit et ont réussi à arrêter les 17 individus". Après fouille minutieuse de la ferme adjacente à la plage, il a été saisi un bateau de pêche doté d'un moteur, 450 litre de carburant, 4 litre d'huile à moteur, une mobylette, 13 gilets de sauvetage, 2 chambres à air, 3 combinaisons de plongée, un GPS, une boussole, des vêtements et une somme d'argent en monnaie nationale et étrangère (95.100 DA et 1.050 euros).Après finalisation des procédures légales, tous les mis en cause devront être présentés devant les juridictions compétentes.

Accidents de la circulation et noyades:

15 décès en 48

Dix (10) personnes ont péri dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays et cinq (5) autres sont mortes par noyade, durant les dernières 48 heures, indiquait hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).Outre les 10 personnes décédées dans des accidents de la route, 338 autres ont été blessées. S'agissant des décès par noyade, deux (02) cas ont été enregistrés dans la wilaya de Chlef et concernent deux jeunes âgés de 32 et 25 ans, morts noyés à la plage dite Dechria, commue d'El Dahra, et deux (02) autres cas à Skikda (15 et 17 ans), dont les décès sont survenus au niveau des plages Larbi Ben M'hidi, commune de Felfila, et de Remila, commune d' El Marsa.Le 3éme décès, celui d'un adolescent de 15 ans, est survenu dans une mare d'eau au lieu-dit Village El Maata, commune de Youb.Par ailleurs et concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 102 opérations de sensibilisation à travers 25 wilayas (80 communes), portant sur la nécessité du respect du confinement et des règles de distanciation physique, en sus de 220 autres opérations de désinfection générale menées dans 30 wilayas (90 communes).Celles-ci, est-il détaillé, ont ciblé l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que les deux opérations ont mobilisé 860 agents, tous grades confondus, 116 ambulances, 138 engins, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans 24 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers 08 wilayas : Alger, Tizi-Ouzou, Mostaganem, Oran, Constantine, Boumerdes, Annaba et El Oued .Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré, durant la même période de référence, 92 incendies, dont 43 de forêts, 21 de maquis, 15 d'herbes, et 16 autres de récoltes, ayant causé des pertes estimées à 1775 ha de forêts, 631 ha de maquis, 443 ha d'herbes, 1210 bottes de foin et 1005 arbres fruitiers, concluait la DGP

Alger

Une tentative d'immigration clandestine avortée, 10 individus arrêtés

Les unités de la section territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) à El Ghazaouet (Tlemcen) ont mis en échec, jeudi en coordination avec les garde-côtes d'El Ghazaouet, une tentative d'immigration clandestine et arrêté 10 individus (âgés entre 20 et 31 ans) qui étaient sur le point de quitter le territoire nationale à bord d'un bateau à moteur très puissant, indiquait hier un communiqué du Commandement général de la GN. Après exploitation des informations faisant état de l'organisation d'une tentative d'immigration clandestine depuis l'une des plages de la Daïra d'El Ghazaouet, la section territoriale de la GN à El Ghazaouet a procédé à la formation de patrouilles qui se sont déplacées au lieudit où 10 individus ont été arrêtés et un zodiac doté d'un moteur de 250 chevaux et 430 litres de carburant ont été saisis. Une enquête approfondie devra être ouverte en attendant la présentation des mis en cause devant les juridictions compétentes après finalisation des procédures légales. La GN rappelle, à cette occasion, le numéro vert (1055), les sites (PPGN.MDN.DZ) et (TARIK.DZ) ainsi que la Page Facebook (TARIKI.GN) mis à la disposition du citoyen en les appelants à participer à la lutte contre les différentes formes de criminalités à travers le signalement de ce type de crimes.

Émigration clandestine :

Un réseau de passeurs démantelé à Chlef

Un réseau de passeurs a été démantelé par les éléments de la sûreté nationale à Chlef. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Chlef, le réseau constitué de quatre individus spécialisé dans l'organisation de voyages clandestins (harraga) a été débusqué par la brigade mobile de la police judiciaire de Boukadir (25km à l'ouest de Chlef).Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Boukadir ont démantelé un réseau spécialisé dans les voyages clandestins (harraga) et arrêté quatre individus âgés entre 24 et 30 ans, originaires tous de la région de Boukadir.Suite à l'exploitation de renseignements indiquant qu'un groupe de jeunes procédait à la collecte de fonds en vue de préparer un voyage clandestin, et après la prise de toutes les procédures légales, ladite brigade a lancé des investigations et recherches ayant permis l'arrestation des individus en question et la saisie d'un zodiac trouvé en possession du principal instigateur de l'opération.Après constitution du dossier des procédures pénales, les mis en cause ont été déférés devant les autorités judiciaires de Boukadir pour "tentative de trafic d'émigrants en contrepartie d'un gain financier». Le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire

Bechar:

Saisie de 12 100 sachets et de 625 kg de tabac à chiquer

Une opération combinée entre la brigade de la Gendarmerie nationale et la brigade mobile de la douane de Béchar a permis de saisir 12 100 unités de tabac à chiquer dont 9 600 de marque Assila et 2 500 de marque Tassili ainsi que 625 kg de tabac à chiquer en vrac, 380 boîtes d'emballage, et 8 rouleaux d'emballage de 100 et 50 m. Selon le communiqué de la direction régionale de la douane à Béchar, cette saisie a été opérée lors d'une perquisition dans un domicile situé à Hay Gouray, un quartier périphérique de la ville de Béchar. L'amende encourue s'élève à 4 606 250 DA. Pour rappel, c'est la deuxième saisie du genre en l'espace d'une semaine. Lundi dernier, les éléments de la 2ème BMPJ ont opéré une perquisition mandatée d'un local où ils saisirent 60 000 paquets de tabac à chiquer de différentes marques sans factures et destinés à la vente au marché noir après création de pénurie.

M'sila

Une femme retrouvée pendue

Une femme, âgée de 50 ans, a été retrouvée morte par pendaison dans son domicile, situé dans la commune de Sidi Slimane Le corps de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital de Bou Saada. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame. Par ailleurs, à la cité Juillet dans la commune de Bou Saada, une jeune femme de 19 ans a tenté de mettre fin à ses jours en s'immolant. Heureusement pour elle, les éléments de la Protection civile et ceux de la police sont vite intervenus, empêchant la jeune fille de se donner la mort. Cependant, les flammes avaient déjà atteint ses membres inférieurs, les brûlant au deuxième degré. Elle a été évacuée à l'hôpital .L'enquête déterminera les raisons de cette tentative de suicide.

Oum El Bouaghi

Saisie de plus de 40 000 sachets de tabac à chiquer contrefait à Aïn-Beïda.

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) ont saisi 46 420 sachets de tabac à chiquer contrefait à Aïn-Beïda. Cette affaire a eu lieu le 11 août, lorsque des informations sont parvenues aux services de la police faisant état de l'existence d'un important stock de tabac contrefait. Munis d'un mandat de perquisition, les policiers ont investi le domicile signalé et ont découvert la marchandise. Pas moins de 46 420 sachets de différentes marques de chique étaient dissimulés, dont 26 190 sachets de marque Gosto , 16 000 Makla-el-hilal, 2 245 Nefla, 1 985 de marque La Bônoise, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 173 300 dinars. Un dossier judiciaire est établi contre le contrevenant âgé de 45 ans. Il a été présenté devant la justice qui l'a condamné au motif de détention de marchandises contrefaites et de mauvaise qualité de marque étrangère et importée frauduleusement

SC Naples :

Ounas dans le viseur de l'Ajax, Ghoulam c'est 10 millions €

Les deux internationaux algériens de Naples, Fawzi Ghoulam et Adam Ounas, sont toujours dans le flou concernant leur avenir dans le club du sud Italien. En effet, il ne se passe pas un jour sans que les deux joueurs soient annoncés ici et là. Ainsi, et s'agissant d'Adam Ounas, dont le contrat de prêt au profit de l'OGC Nice n'a pas été renouvelé, pourrait bien prendre la destination du championnat des Pays Bas où il est pressenti pour porter le maillot du célèbre club hollandais, l'Ajax Amsterdam. Selon certaines indiscrétions, Ounas pourrait conclure son transfert vers l'Ajax dans les prochains jours. Les dirigeants de ce club verraient en le profil de l'ailier algérien le mieux indiqué pour pallier au départ du Marocain Hakim Ziyeche qui a opté cet été pour les Anglais de Chelsea. Cela se passe au moment où le journal italien Mattino, a évoqué ce week-end un nouveau deal qui inclut l'international algérien, Adam Ounas, du côté du Napoli.En effet, et selon cette source, les Napolitains ne veulent pas s'arrêter au superbe tir de Victor Osimhen, mais vise un renforcement supplémentaire intéressant pour le compartiment offensif. Jeremie Boga est très apprécié par Rino Gattuso, mais Sassuolo demande 40 M€. Une somme jugée très élevée par les Azzurri qui ont fait une première offre en juillet dernier, en proposant 20M€, en plus de l'algérien Adam Ounas ou son coéquipier le libano-germanique Amin Younès. Cette première offre a été refusée par les dirigeants de Sassuolo. Cela n'a pas découragé Napoli qui est revenu à la charge, cette semaine. La direction napolitaine a proposé une rallonge de 5 M€. Elle est, donc, prête à débourser 25 M€ plus l'un des deux joueurs proposés la première fois, Ounas ou Younès.Le directeur sportif de Naples, Cristiano Giuntoli, ne veut pas s'éterniser sur ce dossier et a donné un ultimatum à Sassuolo jusqu'à la mi-août pour lui donner sa réponse, sinon le club contacterait Cengiz Under de la Roma, précise-t-on de même source. Quant à Ghoulam, qui n'arrive toujours pas à voir le bout du tunnel depuis près de trois ans, soit depuis sa méchante blessure au genou en octobre 2017, ne devrait pas quitter Naples cet été pour moins de 10 millions d'euros. D'après la Gazzetta dello Sport et vu la crise financière qui secoue les clubs italiens suite à la pandémie du Covid -19, la direction de Naples n'a pas été gourmand et a fixé le prix de vente de l'international algérien, Faouzi Ghoulam, à 10 millions d'euros. Le latéral gauche algérien est en marge de l'équipe depuis trois saisons, depuis qu'il a contracté sa première blessure au genou gauche contre Manchester City à San Paolo lors d'un match de Ligue des Champions. Rappelons que Ghoulam touche un salaire de 3,5 millions d'euros par an, une charge très lourde pour le club italien.

Fohlen-Hautnah

Bensebaini : «Je ne regrette pas d'avoir signé à M'Gladbach »

L'arrière gauche algérien, Ramy Bensebaini, s'est exprimé au sujet de son arrivée en Allemagne dans un entretien accordé au média local Fohlen-Hautnah. « Quand j'ai signé au Borussia M'Gladbach, je l'ai fait avec le sentiment que ce serait une étape très importante dans ma carrière », a débuté l'ancien défenseur rennais. Ramy Bensebaini a ensuite enchainé : « Je voulais jouer une bonne saison. Au final, nous nous sommes qualifiés pour la Ligue des champions. Tout s'est bien passé pour moi et je ne regrette pas du tout le transfert au Borussia, c'était la bonne décision. J'espère que ça va continuer comme ça. » Concernant la compétition européenne, le joueur formé au Paradou AC dira : « C'est la première fois que je joue en Ligue des champions. Cela a toujours été un grand objectif et un rêve pour moi. Nous avons la chance de concourir dans la catégorie reine, nous allons donc bien nous préparer et essayer de profiter de cette compétition. »

Ligue 1 JS Kabylie : Nabil Saâdou dans le viseur du MCA et de l'USMA

Selon les informations qui nous sont parvenus, le défenseur de la jeunesse sportive de Kabylie, Nabil Saâdou (30 ans) est dans le viseur des deux clubs algérois, en l'occurrence, le MC Alger et l'USM Alger. Victime d'une grave blessure la saison dernière, Saâdou se soigne toujours en Tunisie ou il est hébergé chez son ex- coéquipiers Ilyas Chetti qui évolue maintenant à l'Esperance de Tunis.En outre, Saâdou aurait pris la décision de ne pas renouveler son contrat avec les kabyles, dans la mesure où le président Cherif Mellal ne l'a pas rappelé pour entamer les discussions en vue du renouvellement de son bail au club kabyle. Cette situation a fait saliver certains clubs désireux s'attacher ses services, à l'image du MCA et de l'USMA. D'ailleurs, ces deux clubs en question ne vont pas tarder pour passer à l'offensive pour enrôler le défenseur kabyle.

CL : Le Barca, après la débâcle, comment se relever ?

Comment reconstruire sur un champ en friche ? La terrible débâcle contre le Bayern Munich 8-2 en quart de Ligue des champions vendredi oblige Barcelone à réfléchir à des «changements profonds». Entraîneur, dirigeants, joueurs et même Lionel Messi: chaque recoin du club est désormais remis en question. La fin d'une ère. Celle du grand Barça qui a marché sur l'Espagne et sur le continent européen pendant près d'une décennie. La fin de la courte pige de huit mois de Quique Setién sur le banc catalan, aussi, sans doute. Mais la pire défaite de l'histoire du Barça dans un match européen signifie bien plus que cela.«C'est très dur, j'espère que cela servira à quelque chose, à ce qu'on réfléchisse tous ensemble à ce qui est le meilleur pour le Barça. Le club a besoin de changements. Et je ne parle pas au niveau de l'entraîneur ou des joueurs, mais structurellement, le club a besoin de changements de toutes sortes», a appelé le défenseur central et cadre de la formation blaugrana Gerard Piqué (33 ans), vendredi soir au coup de sifflet final, au micro de la chaîne espagnole Movistar+.«Là oui, on a touché le fond. Les entraîneurs et les joueurs se succèdent, mais cela fait plusieurs années que l'on n'est plus capable d'être compétitif sur le plan européen. On doit tous réfléchir en interne et décider de ce qui est le meilleur pour le club, pour le Barça. C'est quelque chose d'inacceptable pour le FC Barcelone», a souligné le Catalan, se proposant même de quitter le navire «le premier» s'il «faut faire venir du sang neuf».Par où commencer ? Après ce «match horrible», ce match «de la honte» selon les mots de Piqué, et une année sans aucun titre pour la première fois depuis 2008, symbole du déclin de l'empire espagnol (avec aucun représentant dans le dernier carré de Ligue des champions pour la première fois depuis 2007), comment repartir à zéro ?Après avoir présenté ses excuses aux supporters catalans, le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu, lui-même dans le viseur et qui pourrait annoncer des élections anticipées dans les prochains jours selon la presse catalane, a pris la parole comme rarement pour s'adresser aux «Barcelonistes», vendredi soir. Il a indiqué que «des décisions seront annoncées et expliquées dans les prochains jours, dont certaines étaient déjà actées auparavant, avant même la reprise de la Ligue des champions».L'entraîneur Quique Setién est notamment déjà «condamné», selon le journal sportif catalan Mundo Deportivo samedi. Recruté en janvier pour redonner son ADN à un Barça à la dérive après presque trois années d'Ernesto Valverde, Setién, sans réaction et visiblement perdu dans un costume trop grand, n'a pas réussi à redonner son allant au club blaugrana en huit mois d'exercice. L'ex-légende catalane Xavi, actuellement entraîneur du club d'Al-Sadd au Qatar, et Mauricio Pochettino, ex-technicien de Tottenham et ancien joueur et entraîneur chez le voisin rival, l'Espanyol Barcelone, ont notamment été sondés pour entamer le chantier de la reconstruction, selon la presse espagnole. Mais Piqué l'a dit: tous les maux du Barça ne sont pas à imputer à un technicien appelé à la rescousse il y a huit mois à peine. Les racines sont plus profondes. L'âge moyen du onze blaugrana aligné vendredi soir est de presque 30 ans (29 ans et 329 jours), soit le plus vieux onze barcelonais aligné dans l'histoire de la C1.Le sextuple Ballon d'Or argentin Lionel Messi, encore sacré en décembre dernier mais qui à 33 ans n'est désormais plus capable de porter seul les ambitions du Barça, doit-il refuser la prolongation de son contrat pour éviter de dévorer le club qui l'a nourri depuis l'adolescence ? La superstar argentine n'a pas offert de réaction publique vendredi soir au sortir de la défaite. Mais il n'a cessé de le répéter depuis février : le Barça n'est «pas assez bon». Les dernières recrues astronomiques, Dembélé (138 M), Coutinho (145 M) et Griezmann (120 M), n'ont pas eu le rendement espéré. Seule option, la révolution ? L'avenir pourrait passer par ses jeunes stars montantes, comme Frenkie de Jong, Riqui Puig et surtout la pépite Ansu Fati. Mais le grand Barça des années 2010 a disparu, et la reconstruction prendra du temps.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition et la publicité
EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications
MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint
Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL FONDATEUR
MME SEMROUNI.K
MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF
A.SALIM

SIEGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR –ALGER

DIFFUSION
OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION
SIA

16
Le Monde de l'administration
Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com
Dimanche 16 Août 2020 / N° 937 Prix : 20 DA

Coronavirus:

469 nouveaux cas, 336 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Quatre cent soixante-neuf (469) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 336 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 38133 dont 469 nouveaux cas, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1360 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 26 644 a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 18 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, alors que 16 autres ont enregistré plus de 10 cas. On note dans ce contexte que 14 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 37 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Wilaya d'Alger

Fin de quarantaine pour 100 Algériens rapatriés de France

Les services de la circonscription administrative d'Hussein Dey (Alger) ont pris en charge, samedi, 100 ressortissants algériens rapatriés de France suite à la levée de leur isolement, a indiqué un communiqué de cette instance. Les 100 ressortissants algériens ont été rapatriés de France et soumis au confinement sanitaire à l'Hôtel Lamaraz (Kouba).Au terme de cette période d'isolement, les ressortissants ont été conduits, hier, à la gare routière du Carroubier pour rejoindre leurs wilayas de résidence

CRAAG

Secousse tellurique de magnitude 3,4 à Oran

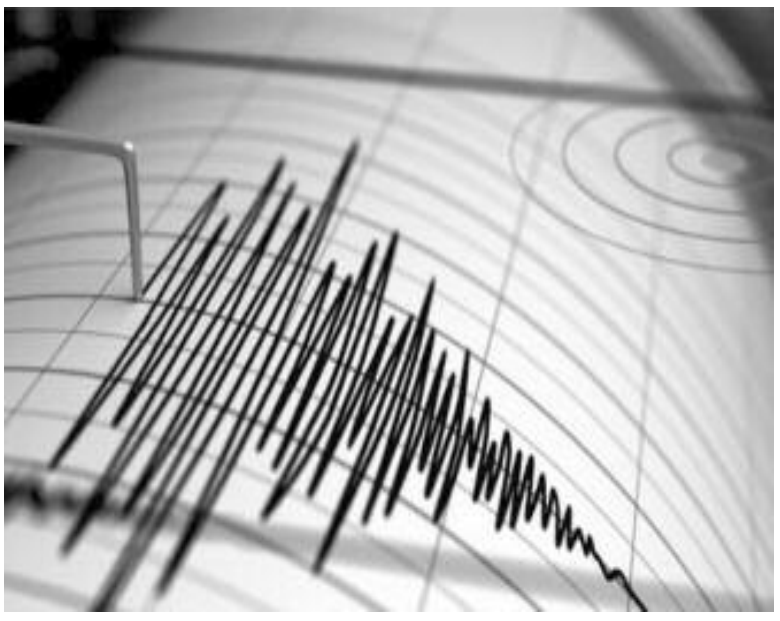

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 9h18 à Bettioua, dans la wilaya d'Oran, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 10 km au sud-est de Bettioua, a précisé le CRAAG dans un communiqué.

Oran :

Fin du confinement sanitaire de 263 citoyens rapatriés de Dubai

Les 263 citoyens rapatriés de Dubaï (Emirats arabes unies) ont quitté, samedi, Oran, après avoir achevé leur période de confinement sanitaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces citoyens, pris en charge durant une période de confinement d'une semaine dans les hôtels "Pacha" et "Assala" de la ville d'Oran, ont quitté les lieux d'hébergement. Les autorités locales leur ont affecté des bus en vue de leur acheminement vers leurs lieux de résidence dans plusieurs wilayas du pays. L'opération de rapatriement s'inscrit dans le cadre d'un plan mis en place par le ministère des Affaires étrangères pour permettre aux algériens bloqués à l'étranger de regagner le pays.

Oran

Un promoteur immobilier arrêté pour avoir escroqué plus de 30 personnes

Les services de sécurité de la wilaya d'Oran ont arrêté un promoteur immobilier ayant arnaqué une trentaine personnes. Accusé d'escroquerie et d'émission de chèque sans provision, il a mis en place un stratagème pour subtiliser des sommes importantes à ses victimes. L'accusé a été arrêté suite à une plainte déposée par des victimes qui sont plus de trente. L'escroc leur avait promis des appartements promotionnels en contrepartie du versement de sommes d'argent conséquentes. Des sommes qui varient entre 2 et 7.5 millions de dinars, versées au promoteur qui délivrait à ses victimes des actes de propriété provisoires et falsifiés. Le promoteur usait d'un autre stratagème. Il vendait un seul logement à plusieurs personnes. C'est ce qu'ont affirmé deux personnes qui font partie de ses victimes. Ces dernières ont témoigné devant la police pour les besoins de l'enquête.L'homme, âgé de 54 ans, a été arrêté par les services de police et présenté devant le procureur de la République. Il a été mis sous mandat de dépôt en attendant son jugement.

La valeur de l'euro augmente sur le marché parallèle

La valeur de la monnaie européenne reprend son ascension face au dinar algérien sur le marché parallèle, pour atteindre un nouveau record jeudi dernier. La valeur de l'euro a enregistré un nouveau record sur le marché parallèle, jeudi dernier, l'euro s'échange à 19600 dinars pour 100 euros. En effet, pour la première fois depuis le début de la crise, la valeur de l'euro reprend son ascension sur le marché noir, les spécialistes renvoient cette hausse à la décision de déconfinement progressif et graduel, annoncée par le gouvernement le 8 août dernier, et prévoient d'autres augmentations dans les jours à venir sur le marché parallèle. Pour rappel, le marché noir a énormément été affecté par la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19), particulièrement à cause de la suspension des voyages et le maintien de la fermeture des frontières. Le square Port-Saïd d'Alger a été déserté pendant plusieurs mois, et la valeur de l'euro est passée sous la barre des 190 dinars pour 1 euro. Là décision du déconfinement, qui rentre en vigueur à partir de ce samedi, concerne la réouverture graduelle et progressive des mosquées, des plages, des espaces de loisirs et de détente, des cafés, des restaurants et des hôtels. Cette décision renvoie de l'espoir sur le marché parallèle, dont les utilisateurs espèrent la réouverture prochaine des frontières. La monnaie européenne connaîtra un rebond dépassant les 200 dinars pour 1 euro dans les jours à venir. Alors que les autres monnaies étrangères, moins demandées que l'euro, restent plus stables, le dollar américain s'échange à 174 dinars à l'achat et à 170 dinars à la vente, et le dinar tunisien à 60 dinars algériens.

Coronavirus : Moscou a produit un premier lot de vaccin

La Russie a affirmé hier avoir produit ses premiers vaccins contre le coronavirus, annoncés en début de semaine par le président Vladimir Poutine."Le premier lot du nouveau vaccin contre le coronavirus du Centre de recherches Gamaleïa a été produit", a indiqué dans un communiqué le ministère de la Santé russe, cité par les agences de presse russes. Le président russe a déclaré mardi qu'un premier vaccin, nommé "Spoutnik V" (V comme vaccin), en référence au satellite soviétique, premier engin spatial mis en orbite en 1957, avait été enregistré en Russie par le Centre de recherches en épidémiologie et microbiologie Nikolaï Gamaleïa, à Moscou, en partenariat avec le ministère russe de la Défense. Le directeur du Centre Gamaleïa, Alexander Guintsbourg, a affirmé samedi à l'agence TASS que les volontaires prenant part à la dernière phase de test recevraient deux inoculations. Le fonds souverain russe impliqué dans le développement du vaccin a affirmé que le début de la production industrielle était prévu en septembre et que plus d'un milliard de doses avaient été précommandées par 20 pays étrangers. Le ministre russe de la Santé, Mikhaïl Mourachko, a indiqué cette semaine que le vaccin serait d'abord disponible pour les soignants, puis pour tous les Russes volontaires. Avec plus de 917.000 cas confirmés officiellement, la Russie est actuellement au quatrième rang des pays les plus touchés dans le monde par l'épidémie, après les Etats-Unis, le Brésil et l'Inde.